

jours ne sont pas la prise de possession de la Terre Promise. Aucun mot ne se rapporte directement à cette conquête, aucun détail ne s'applique formellement à l'époque de Josué. Au contraire, Jacob suppose déjà accomplie la promesse divine qui donnait la Palestine à ses enfants ; il voit sa postérité formant de puissantes tribus, et il prédit quels seront leurs rapports mutuels et leurs relations avec les peuples voisins, jusqu'au moment où tous devront se soumettre à la domination pacifique de celui qui ne perdra jamais le sceptre de Juda. A plus forte raison la prophétie ne s'occupe-t-elle pas exclusivement du temps de David et de Roboam.

360. — La prophétie messianique de Jacob.

1° La partie la plus importante de la prophétie de Jacob, c'est celle qui concerne le Messie et Juda, d'où il doit sortir. Par un accord assez rare, toute la tradition exégétique, juive et chrétienne (1), est unanime à entendre du Messie le verset 10 de la prophétie de Jacob. Elle l'explique en ce sens que le Rédempteur viendra, quand les Juifs auront perdu leur autonomie. Ce passage contient un mot très difficile à traduire : *Schiloh* ; il faut l'étudier attentivement, mais quelle que soit sa signification, l'interprétation reste essentiellement la même, d'après tous les anciens traducteurs et interprètes (2).

2° Onkelos a rendu 10° : *Messias cujus est regnum* ; les Septante : ἕως ἐάν ἔλθῃ τὰ ἀποκείμενα αὐτῷ, *donec veniant quæ reposita sunt ei* ; le Targum de Jérusalem : *Rex Messias cujus est regnum* ; Aquila et Symmaque : ὃ ἀποκρίται, *cui destinatum est [sceptrum]* ; le syriaque et l'arabe : *is cujus illud est* ; la Vulgate : *donec veniat qui mittendus est* (3). Malgré leur di-

(1) Jusqu'à Le Clerc, le précurseur des exégètes rationalistes, en 1698.

(2) On peut voir toutes les traditions anciennes réunies dans Raymond Martin, *Pugio fidei*, et plus complètement encore dans Séb. Edzard, *Jacobi patriarchæ de Schiloh vaticinium*, 1697, p. 65-66. — *Quodnam est nomen Messiae? Schiloh est nomen ejus*, lit-on dans le Talmud.

(3) S. Jérôme a lu l'hébreu autrement que tous les autres traducteurs, avec un *heth* et non un *hé* final, שלוח, et non שלוחה. Il lui a donc donné le sens du verbe *schälakh*, *envoyer*, dont il l'a fait dériver, en lui attribuant la même signification qu'au mot ὁ ἐρχόμενος,

versité apparente, ces versions, tout en se contredisant dans les mots, ne se contredisent pas pour le fond, car toutes entendent le mot *Schiloh* du Messie. A part la Vulgate, elles ont divisé le mot שלוח, *schéloh*, en deux : ש, *sché*, pronom relatif, *qui*, et לו, *lô*, *à lui*, qui peut s'écrire לוח, *loh*, parce que, en plusieurs endroits le ו, *ô*, est remplacé par un ה, *h* (1). Elles entendent en conséquence *schiloh* comme signifiant : « jusqu'à ce que vienne celui *qui à lui* [le sceptre] ». Leur traduction a été fortement défendue à notre époque par Jahn (2) et beaucoup d'autres ; ils rejettent la ponctuation actuelle des Massorètes, admettent par conséquent que *schiloh* est composé de deux mots, et s'appuient principalement sur l'autorité des anciens traducteurs. Cette autorité est incontestablement très forte, et elle semble confirmée par Ézéchiel, qui, dans le chapitre XXI, 32, paraphrase, d'après un grand nombre d'interprètes, le *schiloh* de la Genèse (3). Leur opinion est d'autant plus vraisemblable qu'Ézéchiel est de tous les écrivains de l'Ancien Testament celui qui aime le plus à imiter et à reproduire le Pentateuque (4).

3° On objecte contre la traduction *qui à lui* [le sceptre], la

qui, dans les Évangiles, désigne le Messie, Matth., XI, 3 ; Luc, III, 16 ; VII, 19 ; Joa., IV, 25 ; VII, 27, 31 ; Heb., X, 37, etc. ; mais, d'après les lois de la grammaire, il aurait dû traduire *donec veniat missus*, et non *qui mittendus est*, parce qu'il n'existe pas de participe futur en hébreu. Il est difficile, en suivant les règles de la critique, de lire שלוח, comme l'a fait S. Jérôme. Cependant, s'il n'a pas rendu rigoureusement le mot, il est certain qu'il en a rendu le sens en l'appliquant au Messie.

(1) Jonathan, dont le sentiment a été adopté par quelques exégètes modernes, à la suite de Calvin, voit dans *schiloh* le mot *schil*, fils, et le suffixe de la troisième personne du masculin singulier, *de lui*, *filius ejus*, et il traduit : *Usque ad tempus quando veniet rex Messias, parvulus filiorum ejus*, mais le sens qu'il attribue à *schil* ne peut être justifié.

(2) Jahn, *Einleitung*, t. 1, p. 507 ; *Appendix hermeneuticæ, Vaticinium de Messia*, t. II, 1815, p. 179-187.

(3) Dans la Vulgate, Ez., XXI, 27 : « Hoc non factum est, donec veniret cujus est judicium. » — Le texte hébreu porte, Ez., XXI, 32 : עַד כִּבָּא אֲשֶׁר לוֹ הַמִּשְׁפָּט, 'ad bô' ascher lô ham-mischpâl.

(4) Voir, par exemple, Gen., XLIX et Ez., XIX, 2 sq., 10 sq.

dureté de l'ellipse du mot sceptre. Cependant, comme il se lit un peu plus haut, on s'explique à la rigueur qu'il soit sous-entendu, surtout dans un morceau poétique (1). Une difficulté philologique plus grave, c'est que le ש, *sché*, préfixe, ou pronom relatif contracté de אשר, *ascher*, ne se rencontre nulle part dans le Pentateuque; il est généralement considéré comme une abréviation postérieure qui apparaît pour la première fois dans le livre des Juges. Mais comme le livre des Juges nous le montre dans un poème, le cantique de Débora, il est possible que la contraction soit plus ancienne qu'on ne le suppose, et ait été d'abord employée comme une licence poétique (2).

Quoique il subsiste des difficultés grammaticales contre cette interprétation, elle paraît cependant la plus vraisemblable; elle a en effet pour elle 1° l'autorité des anciennes versions, 2° le témoignage probable d'Ézéchiël, et 3°, l'on peut ajouter, le contexte lui-même, car l'enchaînement des idées est plus naturel et plus simple, si l'on adopte ce sens. Aucune explication ne résout d'ailleurs complètement toutes les difficultés grammaticales ou lexicographiques.

4° L'interprétation de Schiloh la plus communément adoptée par les exégètes modernes, qui admettent les prophéties, c'est celle de *Pacifique* (3). Ils considèrent ce nom comme un titre du Messie, analogue à celui de Prince de la paix que lui donne Isaïe (4). « Aucune objection sérieuse ne peut être faite, dit Hoffmann, contre ceux qui voient ici un nom propre complètement analogue à Schelomoh [Salomon], » qui signifie aussi pacifique et vient du même radical

(1) Pour que la phrase fût grammaticalement irréprochable, en supposant que *sché* est le pronom relatif, il faudrait après *schellôh* le pronom הוּא, *hoï*, « que à lui » [le sceptre].

(2) Une autre difficulté contre la version *cujus est sceptrum* provient de la seconde consonne de schiloh, le *iod*; mais nous sommes certains que tous les manuscrits ne contiennent pas cette lettre, comme l'attestent les notes marginales de la Bible hébraïque. De Rossi mentionne quarante manuscrits sans *iod*.

(3) Ainsi Brentano, Reinke, Winer, Keil, Henstenberg, Wogue, Rosenmüller, dans sa troisième édition des *Scholia in Genesim*, etc.

(4) Is., ix, 6. Cf. Michée, v, 5; Is., XLII, 6; Eph., II, 14, etc.

primitif. Cette explication peut être soutenue; mais elle a l'inconvénient d'être nouvelle et de n'avoir aucun point d'appui dans la tradition ecclésiastique.

5° Les rationalistes (1) rejettent les deux interprétations que nous venons de rapporter, et prétendent que Schiloh désigne la ville de Silo, de sorte qu'ils enlèvent aux paroles de Jacob, dont ils nient d'ailleurs l'authenticité, leur caractère messianique. Ils ont emprunté cette erreur à quelques rabbins du moyen âge, entre autres à Aben Ezra. Elle a été aussi soutenue par Servet, dans son fameux livre *De Trinitate*, qui fut cause de sa condamnation au feu par Calvin. Voici les raisons sur lesquelles on prétend appuyer cette fausse opinion.

Dans tous les autres passages de l'Ancien Testament, Schiloh désigne une ville appelée Silo par la Vulgate et située au milieu de la terre de Chanaan, dans la tribu d'Éphraïm. Elle était bâtie sur une éminence, au-dessus du village de Turnus Aya, dans une haute vallée, entourée de collines, où des ruines anciennes et modernes portent encore aujourd'hui le nom de *Seïloun*. Le tabernacle fut dressé dans cette ville à l'époque de la conquête de la Terre Promise, du temps de Josué, et il y resta jusqu'au temps d'Héli, peut-être même jusqu'aux premières années de Saül (2). C'est à cela que fait allusion le verset 10 du ch. XLIX de la Genèse, d'après les rationalistes.

Hoffmann ne craint pas de dire que de toutes les interprétations qu'on a données du mot *Schilôh*, cette dernière est la plus inacceptable. Supposé que Silo existât du temps de Jacob, ce que nous ignorons, elle n'avait certainement joué encore aucun rôle dans l'histoire de la race d'Abraham, puisqu'elle n'y est pas mentionnée avant Josué. Le patriarche n'aurait donc pu en parler, 1° comme du centre de la suprématie de Juda, qu'en vertu d'une inspiration divine, et alors

(1) Eichhorn, Ewald, Tuch, Hitzig, Bleek, Rödiger, Kalisch, Luzzato, Davidson, Fürst, Rosenmüller, dans la 1^{re} édition de ses *Scholia in Genesim*.

(2) Jud., XVIII, 31; 1 Reg., I, 3; II, 12 sq.

la prophétie aurait dû s'accomplir; de même que, 2° dans l'hypothèse où l'on admet que le poème a été écrit *post eventum*, Juda serait non seulement allé à Silo, mais il s'y serait établi, et c'est là que les peuples se seraient assemblés pour lui promettre obéissance. Or, rien de tout cela n'a eu lieu. Nous lisons bien dans Josué, XVIII, 1, qu'après la conquête de la Terre Promise, lorsque les Chananéens eurent été défaits dans le sud et dans le nord, et que Juda et Joseph eurent reçu, par la voie du sort, leur part de territoire, il y eut à Silo une assemblée du peuple pendant laquelle on érigea le tabernacle, et l'on acheva le partage de la Palestine; mais, quoique ce soit là un événement important dans l'histoire d'Israël en général, il n'a aucune signification particulière pour Juda. Cette tribu ne reçut pas à Silo la suprématie dont parle la prophétie de Jacob. Elle avait occupé la première place dans le camp et dans les marches, Num., II, 3-9; X, 14; elle avait formé de fait l'avant-garde de l'armée, mais elle n'avait exercé le commandement suprême ni avant Silo ni à Silo : c'était un Lévitte, Moïse, qui était le chef des Hébreux dans le désert; un Éphraïmite, Josué, lui avait succédé à l'époque de la conquête et au moment du partage de la Terre Promise à Silo. Enfin, cette ville ne fut point le lieu d'où le pouvoir de Juda s'étendit sur toutes les nations. Ce n'est qu'après le rejet de « la demeure de Silo » et après le renvoi de l'arche d'alliance par les Philistins, I Reg., VI, époque où « le tabernacle de Joseph » fut aussi rejeté, que Dieu éleva au commandement la tribu de Juda dans la personne de David, Ps. LXXVII, 60-72; L'explication rationaliste du mot *Schiloh* est donc complètement fautive.

361. — Accomplissement de la prophétie.

1° La tradition, en appliquant au Messie la prophétie de Jacob sur Juda, en a déterminé le véritable sens, comme nous venons de le voir. La revanche, la victoire prédite à Adam, nous apparaît maintenant ici sous un jour plus clair. La personnalité du vainqueur commence à être annoncée d'une manière formelle. Dans le protévangile et dans les promesses

faites aux patriarches, il n'était question que de la race d'Adam, *semen*, et de la race des patriarches, *in te, in semine tuo*, maintenant il est désigné comme un descendant de Juda, comme celui à qui appartient le sceptre, et celui qui pacifiera le monde, puisque toutes les nations se soumettront à lui. Désormais sa personnalité apparaîtra de plus en plus claire, ainsi que son caractère pacifique (1). Sa domination ne sera pas politique, ce sera une suprématie morale, l'acceptation de sa foi par l'univers entiers.

2° Ce que Jacob avait prédit s'est accompli : après avoir tenu en maintes occasions le premier rang militaire (2), Juda reçut enfin le sceptre dans la personne de David; Juda devint alors un lion conquérant, que nul ennemi n'osa troubler (3); Salomon, fils de David, figura par son nom et par son règne la paix que le Messie devait apporter au monde (4). La gloire de la maison royale de Juda subit, il est vrai, une éclipse à partir de la captivité, mais la prophétie n'impliquait pas que le sceptre ne sortirait pas temporairement de Juda (5). La promesse de Jacob s'accomplit enfin dans sa plénitude, lorsque *viçit leo de tribu Juda*, Apoc., V, 5; lorsque Jésus-Christ, l'attente des nations, fonda son royaume impérisable, Heb., VII, 14, où il règne sur tous les peuples de la terre, comme Prince de la paix (6), comme « notre paix », Eph., II, 14.

(1) Ps., LXXI, 7; Is., IX, 6; XI, 4-9; etc.; Jer., XXIII, 6; Mich., V, 5; Zach., IX, 9-10, etc.

(2) Num., II, 2, 3; VII, 12; X, 14; Jud., I, 1 sq.; XX, 18; III, 9-10.

(3) I Par., XXVIII, 4; V, 2.

(4) I Par., XXII, 9-10.

(5) Cf. Ez., XXI, 26-27, dans le passage qui fait allusion à la prophétie de Jacob.

(6) Is., IX, 5, 6; XI, 1-10.

ARTICLE IV.

La religion patriarcale.

La vraie religion aussi ancienne que le monde. — Le culte primitif.

362. — Les premiers hommes ont connu et adoré un seul Dieu.

On donne à la religion, telle qu'elle a été pratiquée avant Moïse par les adorateurs du vrai Dieu, le nom de religion patriarcale ou de religion primitive. La Genèse nous montre que le culte religieux est aussi ancien que le monde. Le premier homme a connu et adoré un seul Dieu, créateur de tout ce qui existe et gouvernant le monde par sa Providence. Adam a cru sur ce point ce que nous croyons, et les premiers hommes ont professé la même foi que nous, quoique ils n'aient pas connu toutes les vérités qui nous ont été révélées dans la suite des temps. Ceux donc qui soutiennent aujourd'hui que la religion s'est développée par degrés, qu'elle a commencé par un grossier fétichisme, c'est-à-dire par l'adoration d'objets matériels, et qu'elle s'est ensuite épurée, en passant du polythéisme au monothéisme, contredisent formellement le témoignage de la plus certaine des histoires.

363. — En quoi consistait le culte primitif.

1° La Genèse ne nous fait connaître qu'accidentellement en quoi consistait le culte patriarcal. L'histoire de Caïn et d'Abel nous apprend que les premiers hommes offraient à Dieu des *sacrifices*. Ce fait est confirmé par la distinction des animaux purs et impurs que mentionne le récit du déluge; elle semble supposer que, déjà à cette époque, le Seigneur avait désigné les animaux qui pouvaient lui être immolés comme victimes, Gen., VIII, 20. Cf. xv, 9; n° 326. On lui faisait aussi hommage des fruits de la terre. Cf. Deut., xxvi, 2. L'origine du culte public et solennel est marquée au temps d'Énos, Gen., iv, 26.

2° Les sacrifices avaient lieu sur des *autels*. Noé en construisit un après le déluge; Abraham de même, près de Sichem,

sous le térébinthe de Moreh; plus tard entre Béthel et Hai, et enfin dans la vallée de Mambré, près d'Hébron; Isaac à Bersabée, Jacob à Sichem et à Béthel. C'étaient sans doute des monceaux de terre et de pierres. Il n'est point question de temples ou de maisons élevées en l'honneur de Dieu pendant la période patriarcale, parce que les patriarches menaient la vie nomade et habitaient sous la tente, tantôt dans un lieu tantôt dans un autre. C'étaient les aînés qui remplissaient alors les fonctions sacerdotales, revêtus de vêtements particuliers, cf. Gen., xxvii, 27. En dehors du peuple de Dieu, deux personnages sont néanmoins mentionnés comme prêtres, Melchisédech et Jéthro.

3° Outre les autels, les patriarches avaient coutume d'élever, sur les lieux où ils avaient été favorisés de visions célestes, en souvenir de ces grâces, des *pierres monumentales*, qu'ils consacraient par une onction d'huile. Ces pierres étaient fort différentes des bétyles (βετύλια) auxquels les Phéniciens et d'autres peuples orientaux rendaient un culte idolâtrique. Les bétyles étaient des météorites. Moïse défendit plus tard d'ériger des pierres semblables, afin de prévenir tout danger d'idolâtrie, Lev., xxvi, 1.

4° Il y a tout lieu de penser que les patriarches observaient le jour du *sabbat*, car Moïse paraît toujours le donner comme une institution ancienne, Gen., ii, 3; Ex., xvi, 25; xx, 8, et les monuments assyriens semblent indiquer qu'il était sanctifié de toute antiquité dans la patrie d'Abraham.

5° Les autres traces de culte que nous rencontrons pendant la période patriarcale sont le *serment*, Gen., xxiv, 2 et xlvii, 29, et le *vœu*, Gen., xxviii, 20-22. — Nous ignorons complètement de quelle manière les Israélites honorèrent le vrai Dieu en Égypte.

6° Comme défense positive faite aux hommes avant la loi mosaïque, la Genèse, ix, 5, mentionne celle de l'effusion du sang, faite après le déluge. Les rabbins énumèrent sept préceptes qu'ils appellent *noachiques*, parce qu'ils auraient été donnés à Noé; les païens eux-mêmes y étaient soumis :

1° Éviter l'idolâtrie; 2° le blasphème; 3° l'effusion du sang; 4° la manducation du sang; 5° les péchés contre nature; 6° la rapine; 7° vivre en société et respecter l'autorité (1).

CHAPITRE VII

MOÏSE.

Grandeur de Moïse. — Sa naissance, son enfance. — Il quitte l'Égypte. — Il affranchit son peuple par ses miracles. — Exode. — La colonne de nuée. — Départ d'Israël pour le Sinaï. — De la manne. — Loi donnée sur le mont Sinaï. — Départ du Sinaï; révoltes des Israélites. — Balaam. — Derniers jours de Moïse.

364. — Grandeur de Moïse.

Le plus grand personnage de l'Ancien Testament, c'est Moïse, le fondateur de la nationalité israélite, le libérateur et le législateur de ses frères, celui de tous les hommes qui a eu avec Dieu les rapports les plus familiers et les plus étendus (2). Son histoire se partage chronologiquement en trois périodes distinctes (3), inégales quant à l'importance, mais égales quant à la durée, qui est de quarante ans pour chacune. Nous allons étudier les principaux faits de sa vie et les événements de l'histoire d'Israël qui s'y rattachent, en suivant l'ordre dans lequel ils se sont accomplis. La législation même qu'il donna à son peuple fera l'objet d'un chapitre particulier.

365. — Naissance et enfance de Moïse.

Moïse naquit vers l'an 1500 av. J.-C., de la tribu de

(1) Voir Noël Alexandre, *Hist. eccles., Dissertatio de Noachidarum præceptis*, t. I, p. 27.

(2) Πρώτος πάντων ὁ θαυμασιὸς θεολόγος τε καὶ νομοθέτης, Eusèbe, *Præp. Ev.*, VII, 9, t. XXI, col. 529. Cf. Philo, *Vit. Mos.*, I, 80, Αὐτὸς νομοθετῶν ἀριστος, *Opera*, Paris, 1840, p. 656. Voir le développement, *ibid.* Μωϋσῆς ὁ τῆς θεολογίας ὠκεανός, Théodoret, *Thérapeutique*, *Serm.* 2, l. LXXXIII, col. 841.

(3) *Act.*, VII, 23. 30, 36.

Lévi, *Ex.*, II, 1-2, de la famille de Caath, *Ex.*, VI, 18, la principale de cette tribu. Les rois indigènes de l'Égypte avaient réussi à cette époque à expulser du Delta les princes étrangers, appelés Hyksos ou pasteurs, sous la dynastie desquels Joseph avait été premier ministre. Le pharaon qui régnait alors était probablement Ramsès Méïamoun, celui que les Grecs ont appelé Sésostris. Il opprima les Hébreux, de même race que les anciens envahisseurs de l'Égypte, et leur ordonna de noyer tous les enfants mâles. Le jeune Moïse, exposé sur le Nil, dans une nacelle de papyrus, fut sauvé de la mort par la fille de Ramsès, appelée Thermuthis, d'après Josèphe, *Ant. Jud.*, II, IX, 5. Après avoir sucé le lait de sa mère, qui devint sa nourrice et lui inspira assurément tout à la fois l'amour du vrai Dieu et de son peuple opprimé, il fut élevé à la cour, reçut une éducation royale et apprit toutes les sciences des Égyptiens, *Act.*, VII, 22. C'est ainsi que la Providence le préparait, à l'insu des hommes, au rôle important qu'elle lui destinait.

366. — Moïse est obligé de quitter l'Égypte.

Dieu semble avoir fait germer en Moïse, lorsque il eut atteint l'âge de 40 ans, le désir de travailler à l'affranchissement de son peuple : c'est ce que témoigne le meurtre de l'Égyptien qu'il tua, pour venger un Israélite opprimé, *Ex.*, II, 11-15; cf. *Act.*, VII, 24. Mais les Hébreux n'étaient pas mûrs pour la délivrance. Les circonstances politiques étaient défavorables, il est vrai, parce que Ramsès II gouvernait avec une main de fer et dans tout l'éclat de sa gloire. Cependant, les pharaons eussent-ils été moins puissants, les descendants d'Abraham étaient trop avilis par l'esclavage pour songer à secouer le joug. Ce n'étaient plus les fiers et fougueux enfants de Jacob qui ne pouvaient endurer l'outrage fait à leur sœur Dina et la vengeaient par le fer et le feu, c'étaient des âmes serviles. Seule la tribu de Lévi semble avoir conservé plus de vigueur et d'énergie, à en juger par le rôle qu'elle joue dans les événements de cette époque (1).

(1) Cf. I *Reg.*, II, 27-28; *Ex.*, XXXII, 26-27.